Commune de
Corsier-sur-Vevey

Greffe municipal
Tél. 021 925 92 90

www.corsier-sur-vevey.ch
greffe@corsier-sur-vevey.ch

Calendrier de ramassage 2013

A CONSERVER

= **Sacs noirs (déchets ménagers non recyclables) : les mardis et vendredis.**
Jours fériés: Nouvel-An 1er janvier 2013, tournée avancée au lundi 31 décembre 2012.
Vendredi Saint 29 mars, tournée avancée au jeudi 28 mars 2013.
Les sacs et conteneurs doivent être mis en bordure de route uniquement les jours de ramassage avant 06h30.

= **Papiers et cartons: les lundis, tous les 15 jours, dès le lundi 7 janvier 2013.**
Jours fériés: Lundi de Pâques 1er avril, tournée reportée au mercredi 3 avril 2013.
Lundi du Jeûne 16 septembre, tournée reportée au mercredi 18 septembre 2013.

= **Objets encombrants: le deuxième mercredi de chaque mois.**
Objets à déposer au plus tôt la veille du ramassage.

Ouverture de l'emplacement pour conteneurs du Parking Chaplin:

Du 29 octobre 2012 au 30 mars 2013
lundi à vendredi: **15h00 - 17h30**
samedi: **10h00 - 12h00 / 15h00 - 17h00**

Du 2 avril au 26 octobre 2013
lundi à vendredi: **16h00 - 18h30**
samedi: **10h00 - 12h00 / 15h00 - 17h00**

Du 28 octobre 2013 au 29 mars 2014
lundi à vendredi: **15h00 - 17h30**
samedi: **10h00 - 12h00 / 15h00 - 17h00**

2013	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre
Lundi				1		3	1		2			2
Mardi	1			2		4	2		3	1		3
Mercredi	2			3	1	5	3		4	2		4
Jeudi	3			4	2	6	4	1	5	3		5
Vendredi	4	1	1	5	3	7	5	2	6	4	1	6
Lundi	7	4	4	8	6	10	8	5	9	7	4	9
Mardi	8	5	5	9	7	11	9	6	10	8	5	10
Mercredi	9	6	6	10	8	12	10	7	11	9	6	11
Jeudi	10	7	7	11	9	13	11	8	12	10	7	12
Vendredi	11	8	8	12	10	14	12	9	13	11	8	13
Lundi	14	11	11	15	13	17	15	12	16	14	11	16
Mardi	15	12	12	16	14	18	16	13	17	15	12	17
Mercredi	16	13	13	17	15	19	17	14	18	16	13	18
Jeudi	17	14	14	18	16	20	18	15	19	17	14	19
Vendredi	18	15	15	19	17	21	19	16	20	18	15	20
Lundi	21	18	18	22	20	24	22	19	23	21	18	23
Mardi	22	19	19	23	21	25	23	20	24	22	19	24
Mercredi	23	20	20	24	22	26	24	21	25	23	20	25
Jeudi	24	21	21	25	23	27	25	22	26	24	21	26
Vendredi	25	22	22	26	24	28	26	23	27	25	22	27
Lundi	28	25	25	29	27		29	26	30	28	25	30
Mardi	29	26	26	30	28		30	27		29	26	31
Mercredi	30	27	27		29		31	28		30	27	
Jeudi	31	28	28		30			29		31	28	
Vendredi			29		31			30			29	

Pour préserver l'esthétique de notre région, merci de trier et garder les déchets **chez soi** dans leurs sacs ou récipients **jusqu'au prochain ramassage.**

LE TRI A LA SOURCE, MODE D'EMPLOI...

Sacs noirs – enlevés au porte-à-porte chaque mardi et vendredi dès 6h30 / Monts-de-Corsier : dans les conteneurs publics mis à disposition ou dans les conteneurs privés.

- Tous les déchets ménagers qui ne sont pas recyclables ou compostables.
- Les coupes de rosiers ne doivent pas être placées dans les conteneurs à compost, mais mises avec les déchets à incinérer (sac noir), ceci pour éviter la propagation de maladies.

Papier et carton – enlevés au porte-à-porte le lundi tous les quinze jours dès 6h30 / Monts-de-Corsier : des conteneurs sont à disposition à La Chaux et à Moille-Saulaz et en l'Hautigny.

- Le papier (journaux, magazines, etc.) et les cartons (aplatis ou remplis avec des journaux) seront ficelés.

Compost – Ne mettre que les déchets mentionnés ci-après :

Epluchures de cuisine, thé, marc de café (y compris les filtres), coquilles d'oeufs, fleurs coupées, plantes d'appartement, litières de petits animaux (hamsters, cobayes, lapins, etc.), déchets de jardin, herbe coupée et séchée, feuilles mortes, branchages, cendres (mais pas les déchets de ramonage), emballages compostables, etc.

Les déchets sont à apporter - soit à l'aide d'un bidon, soit dans un sac biodégradable en papier ou en maïs que l'on trouve dans les commerces - dans la benne à disposition sur le Parking Chaplin, selon l'horaire d'ouverture (pour tous ceux qui ne peuvent effectuer un compostage individuel). Les restes de repas et de cuisine ne doivent pas être mélangés avec les déchets verts ni jetés dans les WC, mais évacués avec les déchets incinérables.

- **Déchets végétaux de jardin :** pour les volumes importants, il est recommandé de les acheminer à SATOM Déchets Verts (SA Compost Chablais-Riviera) à Villeneuve – Tél. 021 967 20 80.
- **Broyage des branches :** la commune de Jongny met sa broyeuse à disposition moyennant une location. S'adresser à M. Marc Reymond, agriculteur chargé de l'utilisation de cette machine - Tél. 021 921 85 92 – Nat. 079 272 64 85.

Verres (bouteilles ou bocaux) seront déposés en respectant les horaires de repos du voisinage aux points de collecte suivants : Village : Parking Chaplin / chemin Vert (derrière Obrist) / Cour des collèges (en dehors des heures de classes) ; Monts-de-Corsier : Moille-Saulaz / La Chaux / L'Hautigny.

Les étiquettes en papier peuvent rester sur les bouteilles et bocaux, ainsi que les couvercles, les capsules en plomb, en aluminium ou en plastique.

PET – Les bouteilles en PET doivent être compressées afin de réduire le volume et, par voie de conséquence, les frais de transport ! Des caissons de récupération du PET sont à disposition à l'emplacement pour conteneurs du Parking Chaplin, à La Chaux, à Moille-Saulaz, en l'Hautigny et à Fenil.

Traitement des déchets avec composants électriques et électroniques – Les jouets contenant des composants électriques ou électroniques ainsi que les outils électriques peuvent être restitués dans les commerces ou chez Carbone & Fils Sàrl, Av. Reller à Vevey, du lundi au vendredi de 08h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00 - Tél. 079 623 56 20 ou 079 218 94 27.

Huiles minérales et végétales - les huiles et les graisses provenant des ménages peuvent être déposées dans le conteneur réservé à cet effet sur le Parking Chaplin (selon horaire d'ouverture).

Vêtements usagés (propres et en état d'être portés) - un conteneur du Centre Régional Textura Orop (CRTO) de Monthey est à disposition sur le Parking Chaplin. Une collecte de rue «textiles et chaussures» aura lieu les mardis 22 janvier, 16 avril, 9 juillet et 8 octobre 2013.

Déchets encombrants ramassage le deuxième mercredi de chaque mois dès 6h30. Les habitants de **Fenil et des Monts-de-Corsier** sont priés de s'annoncer 24 heures à l'avance au Greffe municipal - Tél. 021 925 92 90. En dehors de ces dates de ramassages, les déchets encombrants peuvent être amenés auprès de SATOM SA, ZI Boeuferrant 16, 1870 Monthey (Usine de valorisation et de traitement des déchets - sortie autoroute Saint-Triphon) - Tél. 0800 72 77 77, à savoir: **Entreprises** avec tarif d'incinération de CHF 18.50 HT les 100 kg – du lundi au vendredi de 07h30 à 11h45 et de 13h00 à 17h00. Un prix minimum de CHF 15.00 HT par passage est facturé aux particuliers se présentant pendant ces horaires avec un tarif de CHF 20.00 HT les 100 kg. **Patriculiers** avec tarif de la Déchetterie régionale, à savoir CHF 8.00 TTC par passage pour un volume de déchets de 200 kg ou 1'000 litres au maximum (quantités supérieures facturées en sus) – chaque lundi et mercredi soir, de 17h45 à 19h30 (d'avril à octobre) et de 17h45 à 19h00 (de novembre à mars), ainsi que le samedi de 09h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h00. Plus d'infos sur www.satom-monthey.ch. (Tarifs et quantités indiqués sous réserve de modification).

Déchets spéciaux – Ne doivent finir ni dans la nature, ni à la poubelle, mais être collectés et traités séparément.

1) **Les déchets d'entreprise ou de travaux de construction** peuvent être déposés, contre paiement, auprès des Carrières d'Arvel à Villeneuve – Tél. 021 967 15 40 – du lundi au vendredi de 07h00 à 11h50 et de 13h00 à 16h50.
2) **A apporter aux fournisseurs ou au SIGE-STEP de l'Aviron, Quai Maria-Belgia 18 à Vevey, tél. 0848 180 180 (seulement pour les particuliers) :** médicaments et produits désinfectants – peintures (uniquement au SIGE), laques et vernis – engrais et pesticides – bombes et aérosols – colles et adhésifs – batteries de voiture – tubes néon, lampes à vapeur métallique – liquides détachants, inflammables – bains et produits photographiques – produits de traitement du bois et décapants – produits chimiques divers – solvants chlorés divers – piles électriques – thermomètres au mercure – acide et bases (nettoyage, détartrant).
3) **A apporter aux fournisseurs** – pneus et véhicules usagés.
4) **Les déchets ferreux, électroménagers ainsi que les néons** peuvent être apportés chez Carbone & Fils Sàrl, Av. Reller à Vevey, du lundi au vendredi de 08h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00 - Tél. 079 623 56 20 ou 079 218 94 27.
5) **Les cadavres d'animaux** sont remis au Centre de Collecte des Déchets Animaux (CCDA) – rue du Collège 44 – 1815 Clarens – Tél. 021 983 24 87 ou 021 983 24 80 (bureau) – du lundi au vendredi de 07h00 à 14h00.
6) **Peuvent être amenés à l'emplacement pour conteneurs du Parking Chaplin (selon horaire d'ouverture) :** huiles et graisses usées ; aluminium ; capsules de café ; piles ; ampoules économiques et néons ; peinture (petit volume) ; spray ; PET ; appareils de téléphonie ; modules de toner et cartouches d'encre (à remettre à la personne responsable).